



Union Nationale des
Accompagnateurs en Montagne

Assemblée Générale du 26 novembre 2016

BILAN D'ACTIVITES

Le temps indispensable des réunions permet de déterminer les actions à mener mais reflète assez peu l'énergie nécessaire qu'il faut déployer pour mener à bien chaque projet. Je tiens ici à remercier celles et ceux qui ont permis de vous présenter ce bilan d'activités pour l'année écoulée.

1. Le point sur les objectifs fixés

✓ ***Veiller au respect des textes de lois qui régissent notre profession et défendre nos prérogatives.***

➡ Nous sommes sur un problème récurrent pour les Accompagnateurs en Montagne, depuis quelques années plusieurs manquements au respect de la législation voient le jour.

Notre tâche est rude face à certaines instances de l'État qui tentent d'occulter l'existence de l'UNAM, afin de conserver le SNAM (une coquille vide ?) comme interlocuteur.

L'année dernière je vous informais qu'en naviguant sur le site de l'inspection académique de la Savoie deux informations m'avaient interpellé et ont motivé un premier courrier pour signifier à l'inspection académique de mettre à jour les rectificatifs dans leurs agréments sur ces deux points :

1. Plusieurs Écoles de ski avaient leurs stagiaires agréés par l'inspection académique pour l'encadrement des raquettes !
2. les agréments avaient été accordés pour la randonnée pédestre pour la grande majorité des moniteurs de ski de l'ESF de COURCHEVEL 1550...

ces deux points furent rectifiés, (non sans peine).

Cette année j'ai retrouvé une liste identique accordant les mêmes prérogatives aux moniteurs de ski, donc j'ai réécrit à l'Inspection Académique.

Je m'interroge si cela n'est pas une guerre d'usure orchestrée par certaines écoles de ski doublée d'une carence d'organisation au sein du service d'attribution des agréments de l'Inspection Académique.

Début octobre les enseignants de classe de découverte qui se rendaient sur le site de l'Inspection Académique pour trouver un intervenant agréé pouvaient en toute bonne foi, prendre un moniteur de ski pour encadrer la randonnée pédestre !

Je suis d'autant plus étonné, que des collègues ont été retirés (réintégré depuis) de la liste à l'arrivée de la date d'expiration de leur carte pro, sans avoir eu le moindre courrier de rappel....

Cette attitude est préjudiciable à l'égard de tous les Accompagnateurs en Montagne de laisser croire aux enseignants que tout moniteur de ski peut encadrer la randonnée pédestre en montagne en l'absence de neige.

En tout cas sur ce combat, nous sommes encore bien seuls à nous battre, puisque lors des négociations du passage du B.E au D.E le représentant du SNAM (qui est conseillé à la FFS, par ailleurs) n'a en rien protesté et a laissé les moniteurs de ski accroître leurs prérogatives pour obtenir le droit d'encadrer la marche sur la neige sans raquettes !

Nous ne sommes pas certains que les accompagnateurs du SNAM ont approuvé cette décision en AG, ni même qu'ils en ont été informés....

Ceci n'est qu'une infime partie du combat que l'on doit mener au quotidien pour défendre nos prérogatives.

➤ **Adhésion à un collectif syndical**

Nous avons adhéré à l'APSO (Association des professionnels du plein Air et de l'Outdoor). Cette association a vu le jour suite à l'initiative de Yannick VALLENCANT et Françoise GENDARME, car nous ne sommes pas le seul syndicat à avoir peine à nous faire reconnaître face à notre administration de tutelle.

Une première réunion a eu lieu le 10 octobre à Lyon. Si certains représentants de syndicats étaient principalement à la recherche d'une RC pro pour leurs adhérents, ce premier contact nous a permis d'échanger et nous a conforté dans notre choix d'être dans une instance intersyndicale.

Par contre, en ce qui nous concerne le contrat d'assurance proposé par leur compagnie est identique à celui que nous avons déjà refusé l'an passé chez notre courtier DIOT montagne, cela ne ferme aucune porte mais les garanties offertes par notre contrat actuel restent plus pertinentes jusqu'à preuve du contraire.

✓ **Promouvoir notre métier.**

➤ **Participations au salon du randonneur à Lyon**

Comme annoncé lors de notre dernière AG, nous étions les 18,19 et 20 Mars 2016 au salon du Randonneur de Lyon pour la deuxième année consécutive (avec Lionel PONS, directeur du Salon, nous avons élaboré un partenariat au titre de l'UNAM en tant que représentant des Accompagnateurs en Montagne) Nous avons proposé plusieurs animations tout au long du Salon. Étaient présents pour renseigner le public et réaliser des animations : Jean Marc HERMES, (coordinateur) Ariel NIETO, Maud GONDEAU, Pierre-Joseph COPIER , Nicolas TAVERNIER et moi même.

Pour gagner en lisibilité nous avons fait réaliser :

- des cartes de visites,
- des tee-shirts,
- des polaires et des polaires
- un stand parapluie de 5,54 m de largeur par 2,20 de hauteur,
- une banque d'accueil.

NB/ Ce stand est à la disposition de tous les adhérents qui le souhaitent pour faire leur promotion.

En dehors de la reprise de notre médaille et de visuels pour représenter nos différents terrains d'exercices, nous avons mis en avant le site « www.randonnée-trekking.fr » pour promouvoir ce partenaire, dont la mission était de regrouper et promouvoir toute l'offre sur un site.

Un document fut réalisé par Eric DAVID pour mettre à la disposition des journalistes en salle de presse sur le salon de Lyon.

Pour clore ce chapitre, nous avons renouvelé l'opération pour 2017, ce sera les 24, 25 et 26 mars. Notre souhait est que vous soyez nombreux à participer.

➤ **Participation au Festival International des Métiers de la Montagne**

Le FIMM s'est déroulé à Chambéry, les 17, 18 et 19 novembre 2016. Cette année les participants étaient éparpillés « façon puzzle », les représentants institutionnels comme les syndicats étaient au premier étage du Centre des Congrès le Manège » la foule n'était pas au rendez vous mais les personnes que nous avons pu renseigner n'étaient pas là par hasard....Ont assumé une permanence pour renseigner le public au cours de ses 3 journées : Maud GONDEAU, Isabelle PATOZ-KLIEMANN, Pierre-Joseph COPIER, Nicolas TAVERNIER, Serge TRUCHET et moi même.

➤ **Adhésion à d'autres entités de la montagne.**

Toujours dans un souci de représentation nous avons adhéré à deux structures l'ANENA et Educ ALPES et nous envisageons d'adhérer à Mountain Wilderness.

✓ ***Structurer la lisibilité des produits et des personnes pour les accompagnateurs en montagne.***

➤ **Vous êtes un Pro, portez la médaille et tout le monde le saura !**

Le projet de médailles présentées l'an dernier à vu le jour fin janvier, elles sont disponibles à la vente lors de l'AG et par envoi sur demande au secrétaire.

➤ **Enfin une tenue professionnelle avec une grande manque**

La prise de contact lors du salon du Randonneur de Lyon avec la société SALEWA a permis par la suite une démarche conjointe de Bernard GOURDOU et Ludovic FERCHAUD pour organiser une rencontre

Cette rencontre a eu lieu lors du comité direction du 19 septembre avec deux personnes de la société SALEWA, messieurs Pierre-Jean TOUCHARD (directeur Général) et Benjamin CARRAZ (Marketing & Merchandising Manager).

Ils nous ont proposé et présenté une sélection de produits avec une remise appréciable. Vous pourrez voir ces produits et rencontrer le représentant de la société SALEWA lors de l'Assemblée Générale.

L'idée à plus long terme est de décliner plusieurs lignes en rapport avec nos différentes pratiques.

Nous nous sommes également préoccupé de faire réaliser des broderies sur ces tenues avec une distinction dans le texte au dessus du logo. « Accompagnatrice en Montagne » ou « Accompagnateur en Montagne ».

Pour arriver à ce travail, il a fallu reprendre le logo à partir de la base de la médaille, pour réaliser des fichiers vectoriels, ce travail de graphiste fut fait gracieusement par Mickaël ARZUR, que nous remercions pour sa contribution.

Le choix de la société ne fut pas simple, Maud GONDEAU a fait une présélection puis, Ludovic FERCHAUD s'est déplacé pour juger de la qualité de la réalisation. Pour ma part je me suis chargé de récupérer les vêtements, de les reconditionner et de les réexpédier pour la broderie.

Tout ce travail en amont laisse entrevoir qu'il faudra compter à minima un mois de délai entre votre commande, la réalisation de la broderie et la réexpédition à votre domicile, donc ne tardez pas pour passer vos commandes.

➤ **Le partenariat avec un site de distribution de matériel.**

Ce partenaire qui sera présent et révélé lors de notre Assemblée Générale permettra à nos adhérents d'avoir accès à un large panel d'équipements pour toutes les pratiques de la montagne et de nombreuses marques y sont distribuées avec des remises allant de 20% à plus de 40% sur les prix publics.

➤ **Le partenariat avec le site « randonnée-trekking.fr »**

Ce partenariat n'a pas eu le succès espéré, effectivement 6 mois après son lancement peu de collègues ont déposé leurs produits ce qui entraîna une requête de Patrick KAROUTCHI nous demandant une participation financière fixe de l'UNAM ce qui n'était pas initialement prévu. Après discussions en Comité Directeur, il était peu évident de savoir si c'est le manque de référencement qui a rendu le site peu attractif ou le faible nombre de produits qui ont bloqué sa lisibilité, d'ailleurs, je ne suis pas certain que nous détenons la réponse encore aujourd'hui... Nous avons proposé une somme de 600€ (en fonction de ce qui nous semblait possible) pour continuer, Patrick KAROUTCHI a décliné cette offre, ce qui a clos ce dossier.

➤ **Le partenariat avec le site « directmountain.com »**

Nous ne sommes pas restés sur ce premier échec, Xavier POIGNANT a pris contact avec le site de Direct Mountain, ce site encore jeune et déjà bien présent sur la toile, peut être un des outils mis à la disposition des professionnels pour présenter leurs produits, le fondateur Sylvain HORTOLAND viendra nous présenter son site lors de l'Assemblée Générale.

✓ *Favoriser par tous les moyens possibles le développement de l'activité économique de nos adhérents.*

➤ **Difficultés rencontrées en janvier 2016 dans la mise en place de l'assurance et la caution « opérateur de voyage ».**

L'an passé notre assureur a attendu fin janvier pour nous annoncer que la société (Atradius caution) n'était plus en mesure de nous vendre la prestation de caution bancaire pour les collègues dont les prestations nécessitent l'option « les opérateurs de voyage ». Il a bien cherché à trouver une solution de secours auprès d'un autre organisme mais cette offre intervenait trop tard dans la saison et les coûts n'étaient plus les mêmes, nous avons renoncé pour l'instant à proposer cette prestation et essayons de trouver une structure stable avant d'offrir cette garantie à nos adhérents.

Mais ce n'est pas une impasse, l'an passé la proposition qui suit était en voie d'exploration pour développer le coté marchand.

➤ **La solution de la société «TravelShop»**

Philippe LAURENT est venu nous présenter les possibilités qu'offre son système, en sachant qu'au passage cette plate forme pourrait servir de « portage ».

Nous avons eu plusieurs réunions et de nombreux échanges cette année avec cette société, nous avons plusieurs interlocuteurs selon la compétence des uns et des autres. De notre coté ce sera Xavier POIGNANT et Nicolas TAVERNIER qui auront désormais la charge de suivre ce dossier pour l'UNAM.

Lors de l'Assemblée Générale, Alice BLONDEAU et Nicolas BONHOMME viendront nous exposer succinctement les nombreux avantages des différentes formules proposées par **TravelShop**, pour vendre nos produits.

2. Le point sur les autres actions menées

➤ **Partage des locaux**

L'an passé je vous avais annoncé que nous avions partagé des locaux sur Chambéry avec SAVOIE VIVANTE, c'est toujours le cas, nous avons juste eu l'opportunité de pouvoir sous-louer des bureaux au CISS ce qui nous permet de faire une substantielle économie de loyer supplémentaire.

➔ Simplification de l'adhésion

Suite à une étude attentive nous avons conscience que le mode de règlement actuel des cotisations n'est pas optimum, effectivement la diversité des moyens de règlement se traduit par une perte de temps et de moyens, c'est pourquoi nous avons décidé de vous proposer un moyen de paiement plus simple pour tous via Paypal, qui présente entre autre comme avantage que l'adhésion ainsi que la date d'effet de l'assurance sont instantanés.

➔ Le collectif COPRELS

Les actions COPRELS ont du mal à aboutir notamment pour des raisons financières au sujet d'une étude concernant les Tours Opérateurs. Lors de notre première Assemblée Générale en avril 2014 nous avons voté une motion de soutien, après deux années de prospection ils constatent que seul l'UNAM a fait cette démarche.

Nous leur avons proposé l'an passé de les aider à trouver les financements, leur démarche étant de conserver leur indépendance vis à vis de tous les syndicats, il ont rejeté notre aide.

Aujourd'hui, par la voix de Daniel TRUEL, membre du CD de l'UNAM et porte parole de ce collectif, leur position est devenue moins catégorique et ils sollicitent notre aide.

Nous leur demandons de formuler officiellement leur demande par écrit, Daniel sera le lien entre COPRELS et l'UNAM.



Voici un bref compte rendu des actions menées pour l'année écoulée, comme vous avez pu le voir, il y avait largement de quoi s'occuper et au final nous sommes assez peu nombreux pour s'investir, Il y a encore beaucoup à faire et toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.

Pour le comité directeur, Patrick SCHLATTER.

